

BIENVENUE
à la
Maternelle



2



6



3

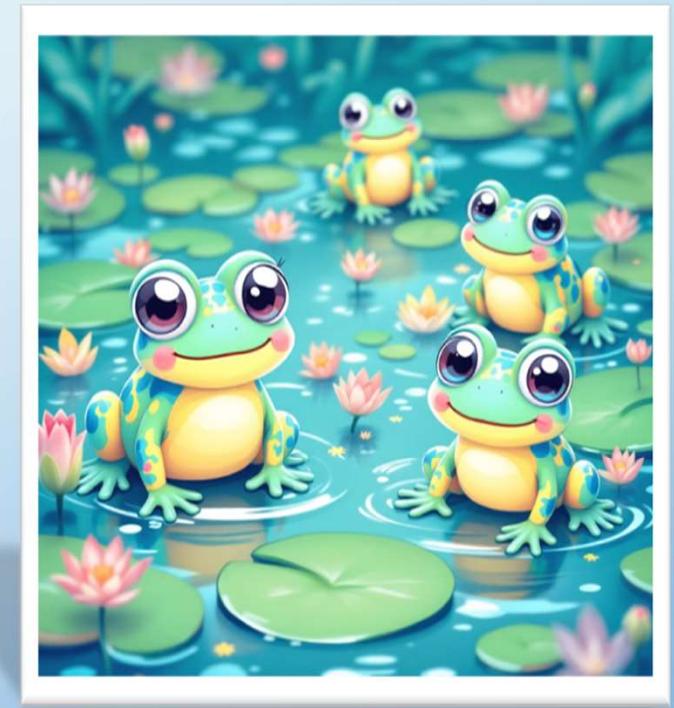
4



L'équipe autour de votre enfant

Mme Mélanie Houle, directrice

Mme Marie-Josée Michaud, directrice adjointe



- Pour vous donner un aperçu de ce qui se vit à la maternelle;
- Donner le goût de l'école ;
- Pour favoriser le développement global de l'enfant ;
- Pour que vous puissiez accompagner votre enfant dans son développement, son cheminement et dans son questionnement;
- Pour vous rappeler qu'à cet âge, c'est d'abord en jouant que votre enfant apprend;
- Bâtir les bases de la scolarisation ;
- Vous présenter notre école.



Orthopédagogue et enseignante-ortho

- Kelly Boisvenue-Rioux
- Nadia Couture

Les ressources éducatives

- Psychoéducatrice
- Orthophoniste
- Psychologue
- Enseignante en francisation
- Services externes



Soutien aux élèves en classe

- Équipe de soutien est composée de deux préposées (PEH) et de trois éducatrices spécialisées (TES).





Trousse d'accueil pour les parents 2025-2026

Vos premières informations



Chers parents,

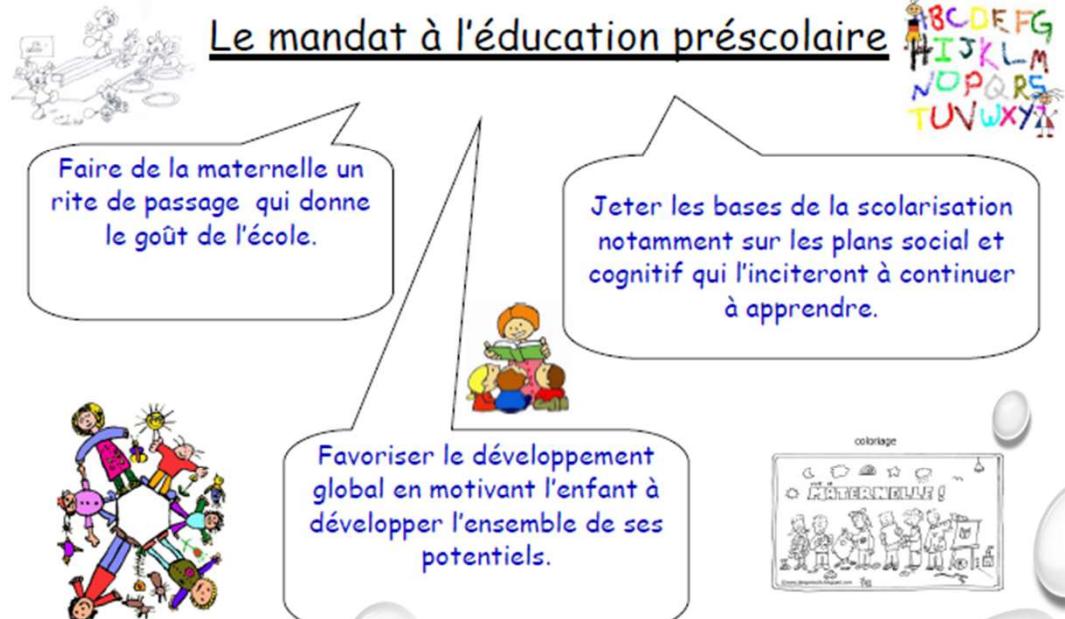
Il nous fait plaisir d'accueillir votre enfant dans sa nouvelle école. En votre qualité de premiers éducateurs de votre enfant, vous avez su créer un milieu favorable à son développement. Maintenant qu'il commence son parcours scolaire, nous comptons lui offrir tout une gamme d'activités s'ajoutant aux expériences et aux apprentissages réalisés à la maison.

Cette petite trousse se veut un outil d'information et de suggestions afin de faciliter l'entrée à la maternelle.

Il y aura une **rencontre de parents** dans les journées pédagogiques du mois d'août avec l'enseignante de votre enfant. **Elle aura lieu le mercredi 27 août 2025 de 17h à 18h.** Celle-ci portera sur le fonctionnement de la classe. D'ici là, nous vous invitons à noter vos questionnements et nous tenterons d'y répondre lors de cette soirée.

Les enseignants au préscolaire

Le mandat à l'éducation préscolaire



Numéro de téléphone et site web



École: 819-503-8020



site web: colline.cssd.gouv.qc.ca

Horaire régulier de la maternelle et du service de garde

maternelle

| | |
|-------------------------|-------------------|
| 8 h 15 | Entrée des élèves |
| 11 h 45 à 13 h 00 | Période du dîner |
| 13 h 00 | Retour en classe |
| 14h 36 | Fin des classes |



Heures d'ouverture du S.D.G.

| | |
|------------|-------------------|
| matin | 6 h 45 à 8 h |
| midi | 11 h 45 à 13 h 00 |
| après-midi | 14 h 36 à 17 h 45 |

Pour ceux qui ont le droit au transport scolaire.

Une semaine avant le début des classes, vous pourrez consulter le numéro de parcours, l'heure et l'endroit d'embarquement sur Mozaïk Portail Parent. Il est nécessaire de s'inscrire avec la procédure qui vous a été envoyée par courriel pour y avoir accès. Mozaïk Portail Parent est également nécessaire pour consulter les bulletins de votre enfant et vous permet de motiver ses absences s'il y a lieu.



Entrée progressive

Le temps passé à l'école et le nombre d'enfants dans le groupe influencent grandement les premiers contacts de l'enfant avec l'école. Afin de créer un contexte personnalisé et de qualité qui permet de diminuer l'insécurité chez l'enfant tout en établissant une relation significative avec l'enseignant (e), nous ferons une entrée progressive. Ainsi, nous répondons au premier mandat prescrit par le programme du préscolaire qui est: faire de la maternelle un rite de passage.



Nos intentions :

- Que chaque enfant soit accueilli personnellement.
- Que les parents aident l'enfant à entrer en relation avec nous.
- Que les parents aident leur enfant à trouver ses repères et à établir une routine.
- Que nous aidions votre enfant à trouver progressivement ses repères dans l'école.
- Que nous aidions votre enfant à se sécuriser face aux nouveautés.
- Que votre enfant puisse exprimer ses émotions et qu'il soit écouté de façon individuelle.
- Que nous puissions établir une relation de confiance avec votre enfant.
- Que votre enfant développe un sentiment d'appartenance au groupe.



Afin que tout se passe pour le mieux, nous avons décidé d'organiser la première rentrée de votre enfant à l'école de façon progressive. Pour ce faire, nous augmenterons graduellement le nombre d'enfants et les minutes de présence en classe, et, cela, de jour en jour, de la première à la cinquième journée d'école. Vous retrouverez à la page suivante la planification de ces journées et toutes les instructions nécessaires pour que votre enfant et vous-même soyez rassurés et confiants d'entreprendre l'année scolaire du bon pied. Les enfants seront divisés en quatre groupes: A, B, C et D.





Horaire 2025-2026

Entrée progressive - 5 ans



| vendredi 29 août avec un parent | lundi 1er septembre | mardi 2 septembre seul | mercredi 3 septembre seul | jeudi 4 septembre seul | vendredi 5 septembre seul |
|--|------------------------|--|---|---|---|
| | | Transport scolaire disponible le matin pour les élèves des groupes qui débutent à 8h15. | | Transport scolaire disponible pour tous le matin seulement. | |
| Groupe A 8 h 25 à 9 h 25 Groupe B 9 h 35 à 10 h 35 Groupe C 10 h 45 à 11 h 45 | Congé pour tous | Groupe A et Groupe B 8 h 15 à 9 h 45 | Groupe C et Groupe D 8 h 15 à 9 h 45 | Tous en classe 8 h 15 à 10 h 45 | Tous en classe 8 h 15 à 11 h 45 |
| Groupe D 13 h 10 à 14 h 10 | | Pas de transport scolaire disponible. Vous venez chercher votre enfant pour le dîner ou vous venez le reconduire pour le début de l'après-midi selon le groupe (A, B, C ou D) auquel il est assigné. | | | Tous Service de garde disponible de 11h45 à 17h45 |
| | | Groupe C et Groupe D 13 h 05 à 14 h 35 | Groupe A et Groupe B 13 h 05 à 14 h 35 | PAS DE SERVICE DE GARDE DISPONIBLE EN APRÈS-MIDI | AUCUN TRANSPORT SCOLAIRE DISPONIBLE L'APRÈS-MIDI POUR LE PRÉSCOLAIRE. |
| | | Transport scolaire disponible l'après-midi pour les élèves des groupes qui terminent à 14h35. | | | |

Horaire régulier pour tous les élèves à partir du lundi 8 septembre 2025 : 8h15-11h45 et 13h00-14h36

TRANSPORT ET SERVICE DE GARDE POUR L'ENTRÉE PROGRESSIVE

Lorsque le groupe de votre enfant est le matin, il peut prendre l'autobus pour se rendre à l'école. Lorsque le groupe de votre enfant est l'après-midi, il peut prendre l'autobus pour retourner à la maison. Attention, il n'y aura pas de transport à 9h45, 10h45, 11h45 et 13h05. Vous devez donc reconduire votre enfant à l'école ou venir le chercher.

Le service de garde de l'école pour les élèves du préscolaire sera disponible à partir du vendredi 5 septembre pour les parents désirant s'en prévaloir.

Calendrier

- 180 jours de classe;
- 20 journées pédagogiques;
- 6 journées de congés fériés
- 2 semaines pour le congé du temps des fêtes
- 1 semaine pour le congé de la semaine de relâche

| JUILLET 2025 | AOÛT 2025 | SEPTEMBRE 2025 | OCTOBRE 2025 |
|----------------|----------------|----------------------|----------------|
| L M M J V | L M M J V | L M M J V | L M M J V |
| 1 2 3 4 | 1 2 3 4 | 1 2 3 4 5 6 | 1 2 3 |
| 7 8 9 10 11 | 4 5 6 7 8 | 5 6 7 8 9 10 11 12 | 6 7 8 9 10 |
| 14 15 16 17 18 | 11 12 13 14 15 | 15 16 17 18 19 20 21 | 13 14 15 16 17 |
| 21 22 23 24 25 | 18 19 20 21 22 | 22 23 24 25 26 27 28 | 20 21 22 23 24 |
| 28 29 30 31 | 25 26 27 28 29 | 29 30 | 27 28 29 30 31 |
| | É : 1 | É : 20 | É : 21 |
| | En : 5 | En : 21 | En : 22 |

| NOVEMBRE 2025 | DÉCEMBRE 2025 | JANVIER 2026 | FÉVRIER 2026 |
|----------------|----------------|-----------------|----------------|
| L M M J V | L M M J V | L M M J V | L M M J V |
| 3 4 5 6 7 | 1 2 3 4 | 1 2 3 4 | 2 3 4 5 6 |
| 10 11 12 13 14 | 8 9 10 11 12 | 5 6 7 8 9 10 11 | 9 10 11 12 13 |
| 17 18 19 20 21 | 15 16 17 18 19 | 12 13 14 15 16 | 16 17 18 19 20 |
| 24 25 26 27 28 | 22 23 24 25 26 | 20 21 22 23 24 | 23 24 25 26 27 |
| | 29 30 31 | 27 28 29 30 | |
| | É : 18 | É : 18 | É : 18 |
| | En : 20 | En : 20 | En : 20 |

| MARS 2026 | AVRIL 2026 | MAI 2026 | JUIN 2026 |
|----------------|----------------|----------------|----------------|
| L M M J V | L M M J V | L M M J V | L M M J V |
| 2 3 4 5 6 | 1 2 3 | 1 2 3 | 1 2 3 4 5 |
| 9 10 11 12 13 | 4 5 6 7 8 | 4 5 6 7 8 | 6 7 8 9 10 11 |
| 16 17 18 19 20 | 13 14 15 16 17 | 10 11 12 13 14 | 12 13 14 15 16 |
| 23 24 25 26 27 | 20 21 22 23 24 | 18 19 20 21 22 | 22 23 24 25 26 |
| 30 31 | 27 28 29 30 | 25 26 27 28 29 | 29 30 |
| | É : 16 | É : 16 | É : 16 |
| | En : 17 | En : 20 | En : 20 |

Début de l'année scolaire : 26 août 2025
 Fin de l'année scolaire : 29 juin 2026
 Journée pédagogique utilisée en cas de fermeture pour force majeure : 24 avril
 180 journées de classe pour les élèves
 200 journées de travail pour les enseignants
 Photo scolaire: Mercredi le 21 septembre
 1^{re} rencontre: Prescolaire: 27 août et 17 h.
 1^{er} cycle: 27 août et 19 h.
 2nd cycle: 27 août et 19 h.
 Assemblée générale des parents: 1 octobre à 19 h.
 1^{re} communication: 15 octobre 2025
 2nd communication: 15 novembre 2025 (en présence)
 2nd bulletin: 26 mars 2026 (en conséquence)

Congé pour élèves et pour le personnel
 Journée pd. Régionale
 Congé pour élèves
 Journée pd. totale pour tous
 Congé pour élèves
 Journée pd. totale Primaire
 Congé pour élèves
 Rencontre de parents
 Dépôt communication/bulletin
 Étape 3 : remise le 3 juillet 2026



Rencontres

- 27 août 2025 ; explication des attentes de l'enseignant et de son fonctionnement
- 20 novembre 2025 ; rencontre de suivi du bulletin pour discuter de votre enfant
- 26 mars 2026 ; rencontre sur invitation

Communication

Chaque enseignant communique par le biais du facteur/'agenda ou d'un système de communication ;

Beaucoup de communications vous seront acheminées par courriel. Vous recevrez également un lien pour Les Nouvelles de la Colline vous donnant plusieurs informations importantes.

En cas de problématique : il est important de donner le message à la personne impliquée.

Par exemple, si la situation c'est produite en classe il est préférable de communiquer en premier lieu avec l'enseignante.

Lorsque vous communiquez avec l'administration, il faut prévoir un délai de 24h à 48h pour un retour d'appel de la Direction.



Préscolaire

| | |
|-----------------------|-------------------|
| Accueil sur la cour | 8 h 00 à 8 h 15 |
| Début de la journée | 8 h 15 |
| Dîner | 11 h 45 à 13 h 00 |
| Début de l'après-midi | 13 h 00 |
| Départ | 14 h 36 |

Primaire

| | |
|-----------------------|-------------------|
| Accueil sur la cour | 8 h 00 à 8 h 15 |
| Début de la journée | 8 h 15 |
| Récréation | 10 h 23 à 10 h 38 |
| Dîner | 11 h 45 à 13 h 00 |
| Début de l'après-midi | 13 h 00 |
| Récréation | 14 h 08 à 14 h 23 |
| Départ | 15 h 30 |



Pour joindre le secrétariat : **819 503-8020**

Pour joindre le secrétariat par courriel : **colline@cssd.gouv.qc.ca**

Absence (enfant malade, rendez-vous)

Changement d'adresse

Changement de numéro de téléphone

Pour prendre rendez-vous avec l'enseignante ou la direction.



Secrétariat

| | |
|---------------------------|-------------------|
| Avant-midi | 8 h 00 à 11 h 50 |
| Dîner - Secrétariat fermé | 11 h 50 à 12 h 55 |
| Après-midi | 12 h 55 à 16 h 00 |

Questions de sécurité

- Si vous désirez parler à un membre du personnel, il faut prendre un rendez-vous en passant par le secrétariat ou par le biais de l'agenda ;
- EN TOUT TEMPS, IL EST INTERDIT DE CIRCULER DANS L'ÉCOLE SANS AUTORISATION.
- Toute personne appelée à faire du bénévolat à l'école doit avoir rempli le formulaire « Antécédents judiciaires » exigé par le CSS des Draveurs.
- Stationner son véhicule dans la zone prévue (parc Thibault) à cet effet et accompagner son enfant jusqu'au surveillant **entre 8 h et 8 h 15** ;
- Stationner dans la zone prévue (parc Thibault) à cet effet et venir chercher son enfant devant la porte principale **à la fin des classes**.





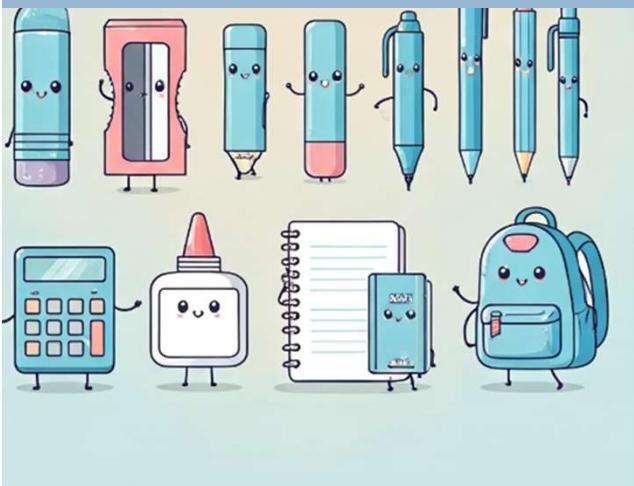
AUTOBUS ET CIRCULATION

- Votre enfant doit arriver 10 minutes avant à l'arrêt d'autobus **BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS !**
L'autobus peut être 10 minutes en avance ou 10 minutes en retard.
- Il est important de lire avec votre enfant le code de vie que vous retrouvez dans l'agenda.
- Il est **interdit de stationner** dans le rond-point et dans la zone réservée au personnel de l'école entre **7 h 50 et 8 h 15** et entre **14 h et 15 h 40**.
Le stationnement (partie asphaltée) est réservé exclusivement aux détenteurs d'une vignette valide du **Centre de services scolaire des Draveurs** selon l'horaire suivant : du lundi au vendredi inclusivement de **7 h à 16 h**.
Les espaces de stationnement identifiés « visiteurs » sont à votre disposition lorsque vous avez des rendez-vous à l'école. Ces espaces **ne sont pas des débarcadères**.
- Pour les annulations ou les retards, vous pouvez télécharger l'application **Alerte texto** du Centre de services scolaire des Draveurs. Vous trouverez la procédure pour le faire sur la page web du CSSD. Cette section se retrouve en haut de la page, complètement à droite.



FOURNITURES SCOLAIRE

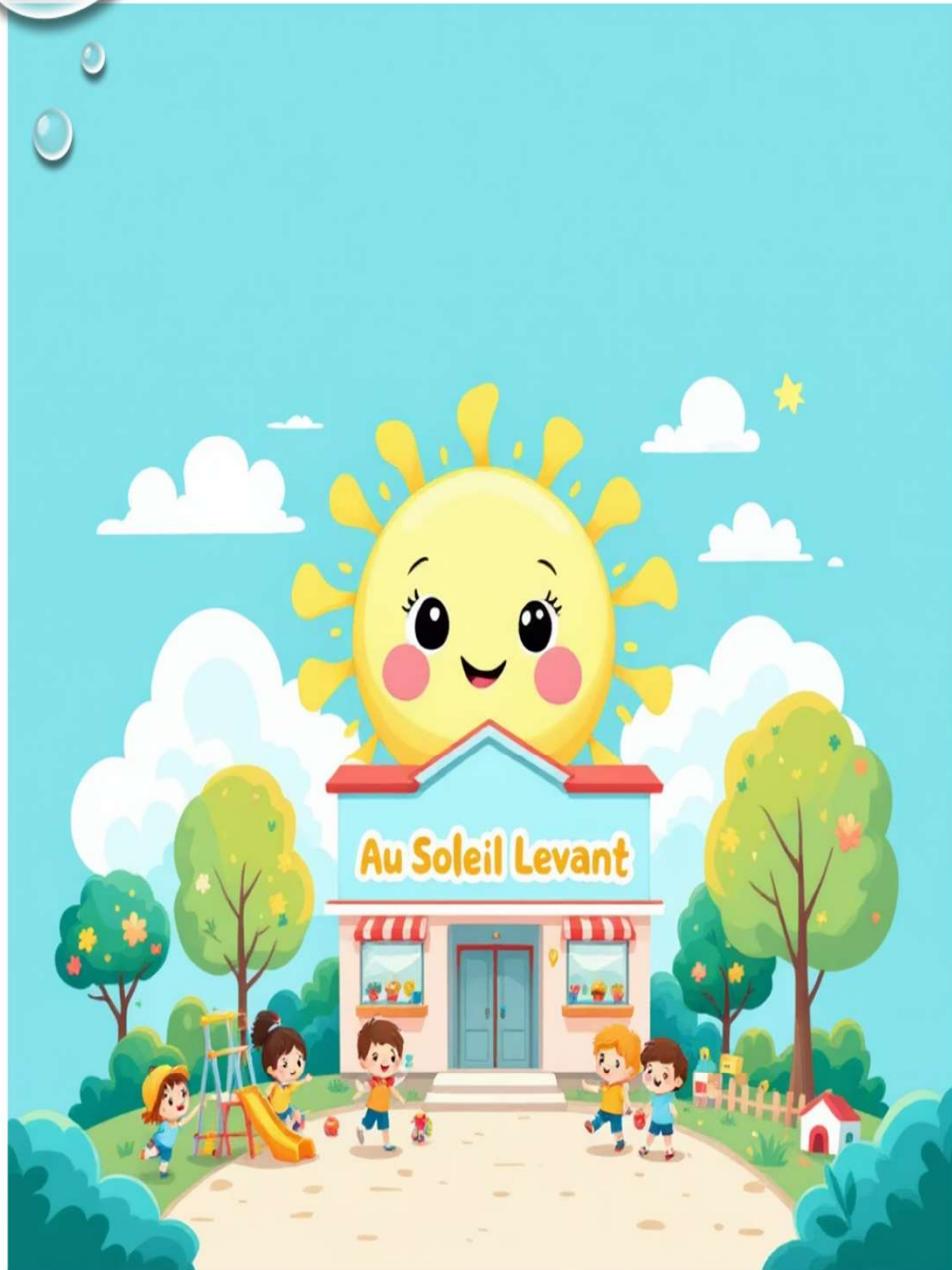
- Vous achetez les fournitures dans le magasin de votre choix.
- Vous avez la liste dans votre enveloppe. Elle sera également sur la plateforme de notre école.
- Frais exigés aux parents : paiement au mois d'août





«C'est prouvé, aller prendre l'air à l'extérieur, c'est bon pour le cerveau et les poumons!»
Donc, nous sortirons lors des récréations même s'il pleut un peu!





SERVICE DE GARDE

Véronique Beauchamp au SDG

Téléphone: 819 503-8021

Télécopieur: 819 457-1668

Courriel : sg-colline@cssd.gouv.qc.ca

- Inscription doit être remplie et signée par un parent ou les deux parents en cas de garde partagée
- En cas de garde partagée le calendrier de garde est nécessaire
- Fiche de modification pour changement de fréquentation. 5 jours ouvrables pour procéder à la demande
- Service de garde: Régulier = 9,50 \$ par jour (actuellement)
- Dîneur: 3\$ par jour 537\$ pour l'année scolaire

Composition du service de garde et horaire

Équipe : 5 éducatrices et 1 technicienne

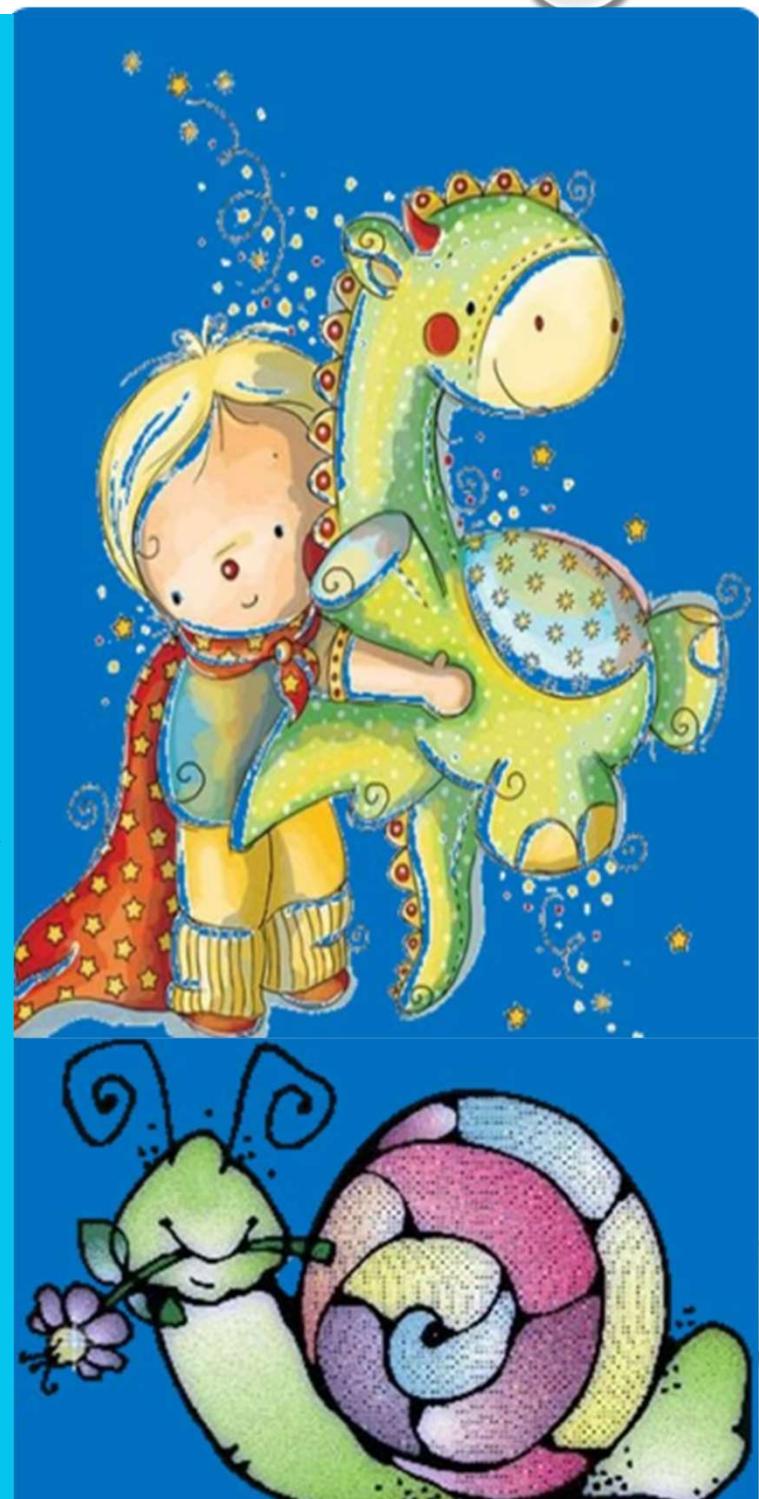
- Matin : 6h45 - 8h00
- Dîner : 11h45 - 13h00
- Après-midi : 14h36 - 17h45
 - Arrivée des parents avant 15h30 : vous devez passer par le secrétariat
 - Après 15h30 : vous devez passer par le service de garde
 - **Messages téléphoniques : 819- 503-8021**

Journée pédagogique

- Remplir le formulaire Forms deux semaines avant la journée pédagogique
- Il y a des frais de garde applicables lors des journées pédagogiques au montant de 19,35 \$. Des montants supplémentaires peuvent être ajoutés pour les activités s'il y a lieu.
- États de compte par courriel à toutes les semaines

Paiements : payable à la semaine tous les vendredis

- Internet (fortement recommandé)
- Débit
- Chèque (# dossier enfant)
- Argent : remettre au bureau à Mme Beauchamp





Collations et dîner

- Le service de garde préconise une saine alimentation. Par le fait même, nous recommandons d'inclure dans les boîtes à goûter des aliments des trois groupes alimentaires, soit des fruits et légumes, des aliments à grains entiers ainsi que des aliments protéinés. Les aliments contenant des noix et des arachides ne sont pas acceptés à l'école.
- La collation du matin se déroulera en classe. Afin d'assurer que les enfants choisissent ce que vous avez prévu à cet effet, veuillez svp mettre celle-ci dans le sac à dos. Elle peut être mise dans un petit sac avec un bloc réfrigérant afin d'assurer la fraîcheur des aliments.
- Pour le dîner, un repas froid ou un thermos sont acceptés. Aucun repas ne sera réchauffé au four à micro-ondes.
- Il est aussi la responsabilité du parent d'offrir les ustensiles requis pour le repas.
- Les contenants de verre ne sont pas acceptés.
- Des informations vous seront transmises au mois d'août pour le service de traiteurs.



Conseil d'établissement

Assemblée générale pour le Conseil d'établissement

Quand : Le 11 septembre 2025 à 19h15

Où : dans le gymnase

Pour qui : tout parent d'élève de l'école

Pourquoi : Siége sur le conseil d'établissement est de participer activement à la vie de l'école.

OPP

Organisme de participation des parents

Pour qui : tout parent d'élève de l'école /bénévole

Pourquoi : a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation de projet. Ils réalisent divers projets et activités en collaboration avec le personnel de l'école.

Comment s'inscrire pour participer : par courriel à l'adresse suivante : oppdelacolline@gmail.com



Suggestions et conseils pour favoriser une transition harmonieuse vers l'école 😊

- Prévoir durant l'été certain suivi comme le dentiste et l'optométriste.
- Si votre enfant à un suivi avec des spécialistes, il est préférable de prévoir une copie des rapports afin de transmettre l'information à l'école.
- Différentes activités sont possibles afin de développer l'autonomie de votre enfant.
- Sensibiliser votre enfant à l'école en l'amenant par exemple jouer dans la cour de l'école.
- En le soutenant face à des difficultés possibles (par exemple le bruit d'une chasse d'eau automatisée).

Votre enveloppe contient plusieurs documents pour vous soutenir.

Bon été! Au plaisir de vous retrouver le 29 août.

